



- Les nouveaux formulaires de demande de licence saison 2010-2011

ont été transmis par la FFVB à la Ligue. Ils seront remis à l'Assemblée Générale de la Ligue ou, à défaut, les clubs pourront les retirer au siège de la Ligue, à Mandelieu la Napoule.

Le 1^{er} feuillet du formulaire, rempli par le licencié et le club, est à adresser à la Ligue pour le retrait de la licence ;

Le 2nd feuillet (jaune), avec les garanties Assurance, est à conserver par le licencié.